

## COMMUNIQUÉ

Paris, le 03/04/2019  
17h45



### Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Place de cotation : Euronext Paris  
Compartiment : A  
Code ISIN : FR0000071946

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre de droits de vote
31 mars 2019	33 830 458*	Nombre de droits de vote théoriques 39 013 123

\* Le capital est divisé en 33 825 747 actions ordinaires, 2 750 actions de préférence A et 1 961 actions de préférence B

Il est rappelé que l'article 9 des statuts d'ALTEN prévoit l'obligation d'information à la charge des actionnaires, en plus des seuils légaux visés à l'article 233-7 du Code de commerce, du franchissement, à la hausse ou à la baisse, seuls ou de concert, du seuil de 3% du capital social ou des droits de vote. Cette information doit être effectuée à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours du franchissement.

**www.alten.com**, le nouveau site web du Groupe ALTEN

A partir du 5 février 2019, toutes les informations investisseurs et actionnaires seront disponibles sur le site [www.alten.com](http://www.alten.com) exclusivement.

Retrouvez sous l'onglet INVESTISSEURS, toutes les informations réglementées et l'agenda financier ainsi que votre nouvel Espace Actionnaires.

